

N/REF : 11/03/2026 17H52 C:000053 I:02502
V/REF : AC/C42097
V/Email reçu le Mercredi 11/03/2026 à 17H52

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. JYC
IMMEUBLE : JY COUSTEA - JYC
28 A 32, RUE LOUIS KERAUTRET
BOTMEL
35000 RENNES

Rennes, le 17 Mars 2026

Référence Marché: 024054-PBS-004
LOCALISATION : 28 RUE LOUIS KERAUTRET BOTMEL - CHRSTIEN/KARTOUM 06 68 45 95 65
ETAGE RDC - PORTE 02
MOTIF : FUIITE SUR EVACUATION PVC EVIER
Donneur d'ordre : M. R TALLEUX

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 12/03
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTROLE INSTALLATION
CONSTAT : FUIITE AU NIVEAU DU VIDAGE ÉVIER
DÉPOSE VIDAGE ÉVIER DOUBLE
FOURNITURE ET POSE VIDAGE ÉVIER DOUBLE
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : CL LCOMPTER Email envoyé le 13/03/26 à 10H03 RTALLEUX@AIGUILLON.COM
CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 13/03/26 A 10:03 M. R TALLEUX

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritux (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	PBL098-Rempl.vidage compl.	évier 2 cuves	1	80,27
				80,27
		TOTAL H.T.		80,27
		T.V.A. a 10,00%		8,02
		TOTAL T.T.C.En EURO		88,29

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.